

Compte-rendu du conseil d'école du 11 octobre 2016

Présents :

Mme DANTIN, adjointe au Maire de VERON.
Mesdames CHAUMERON, FARRE SEGARRA, FOUCAUD, MELLA, RICHARD, Messieurs CHALARD et JURGENS, représentants des parents d'élèves.
Madame PHAN, directrice de l'accueil périscolaire.
Mesdames BOIVIN, DELHOMME, DUTHU, JEAN, MARMOIN, enseignantes
Madame BREUVART, enseignante et directrice.

Absents excusés :

Madame TESSIER, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme MOUREAUX, maire de VERON
M. JACQUES, représentant du RASED
Mme ROBELIN, enseignante assurant le complément de service de la directrice.
Mme MARINELLI, représentante des parents d'élèves.

- Remerciements aux personnes présentes.
- Rappel du rôle du Conseil d'école.
- Rappel de l'ordre du jour.
- Collecte des questions diverses restant dans le cadre du Conseil d'école : aucune. La directrice se chargera de l'enquête auprès des parents pour le prochain conseil d'école.

1. Effectifs de l'école, généralités

Effectifs au 11/10/2016 : CP 22 CP/CE1 15 (5 CP, 10 CE1) CE2 28 CM1 29 CM2 25 pour un total de 143 élèves.

Une réunion d'information a eu lieu dans les classes au cours de la première période.

De nouveaux programmes ont marqué la rentrée 2016, demandant le renouvellement des équipements, une réorganisation des enseignements. Les éditeurs n'étaient pas prêts. L'année 2016-2017 sera une année de « transition ».

Les élections se sont bien déroulées avec 60% de votants.

Activité natation : Grâce à l'action de la municipalité, une classe de plus bénéficiera de l'enseignement de la natation. Ce sera la classe de CM1 les mardis matins à la piscine Tournesol, au deuxième trimestre.

La classe de CM2 va à la piscine municipale durant ce premier trimestre.

Tous les élèves de CE1 iront à la piscine municipale au troisième trimestre.

2. Bâtiments et équipements:

Equipements :

- Etat des équipements informatiques : 13 ordinateurs portables pour les enfants. Leur système d'exploitation est dépassé et ne permet pas l'installation de nouveaux logiciels. Ils peuvent être utilisés pour le traitement de texte. La Mairie va faire intervenir une société informatique pour un bilan et un devis.
- Un ordinateur portable associé à un vidéoprojecteur mobile pour une utilisation temporaire dans les classes.
- Un tableau blanc associé à un vidéoprojecteur fixé au plafond dans la salle informatique. Il ne servait plus. Le mobilier a été réorganisé pour qu'une classe entière puisse s'y installer.
 - Le mobilier de la classe du premier étage a besoin d'être renouvelé par un mobilier réglable en hauteur (cette classe peut accueillir tous les âges)

Les demandes de travaux:

- L'enlèvement de la grille du tableau d'affichage extérieur sera étudié.
- Les distributeurs de papier WC seront remplacés
- Une serrure sera posée dans la classe du premier étage.

3. Hygiène – Propreté - Sécurité :

Présentation du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté doit être établi et révisé tous les ans dans les établissements qui reçoivent du public. Il prévoit les conduites à tenir en cas de risque majeur (événement chimique, nucléaire...) et en cas d'intrusion-attentat. Un ou des lieux de confinement sont définis et équipés d'un matériel de secours.

Les enfants sont entraînés régulièrement à reconnaître et distinguer les différents signaux au nombre de 4 :

- Alarme incendie classique
- Coups de sifflet : confinement dans les lieux définis dans le PPMS (risques majeurs)
- Corne de brume 1 fois : évacuation vers l'extérieur (intrusion-attentat)
- Corne de brume 2 fois : confinement dans chaque classe (intrusion-attentat)

Exercice incendie

Il a eu lieu le 11/10/2016. Les enfants ont évacué en 45 s dans le calme.

Exercices « attentat-intrusion »

Le premier aura lieu le jeudi 13 octobre à 10h00 à partir de l'hypothèse d'un confinement nécessaire dans chaque classe.

Le deuxième aura lieu le vendredi 13 janvier 2017. Il sera organisé à partir de l'hypothèse d'une évacuation nécessaire vers l'extérieur.

Un exercice de confinement « risques majeurs » aura lieu avant la fin du trimestre (signal : coups de sifflet) Trois locaux sont lieux de confinement (cf PPMS) Le matériel de secours est à vérifier et en partie à renouveler.

4. Restauration scolaire - Accueil Périscolaire - NAP :

Effectifs moyens pour l'accueil du matin : entre 15 et 25

Effectifs moyens pour la restauration du midi : une centaine d'enfants. Les effectifs sont en hausse. Une partie des élèves de CM2 mange au premier service avec les enfants de maternelle et de CP. Le personnel est suffisant. Une nouvelle embauche est prévue pour les heures de restauration scolaire.

Effectifs moyens pour la garderie du soir : entre 30 et 50 enfants.

Les activités « NAP » sont proposées aux enfants. Seuls les enfants volontaires assistent à l'activité.

Mme Phan soumet au conseil d'école le problème récurrent de la passation des enfants entre l'école et le périscolaire. Un enfant peut se tromper et sortir de l'école.

Les membres du conseil d'école après discussion conviennent de ces nouvelles modalités :

- La mairie pourrait envoyer la liste des élèves qui mangent à l'école en milieu de matinée par mail à la directrice. Pour l'instant il s'agirait d'une liste de toute l'école par ordre alphabétique, ce qui permettra de lever les incertitudes pour certains enfants.
- Les enfants qui restent à la restauration scolaire ou à la garderie le soir seront accueillis sous le préau par les animateurs périscolaires, les autres élèves seront accompagnés par leur enseignante à la grille. Une ligne sera tracée avant la grille. La surveillance sera ainsi rendue plus facile.
- Une communication aux parents sera faite à ce sujet par la directrice.

Mme Phan soumet ensuite le problème des manteaux oubliés qui traînent dans la cour. L'équipe enseignante va prendre des mesures. Des malles en plastique (une par classe) pourraient être achetées pour y mettre les manteaux pendant la récréation, seulement si l'autorisation a été donnée par les adultes.

Une communication aux parents sera faite à ce sujet par la directrice pour demander un marquage des vêtements au stylo sur une étiquette.

Quelques parents ont exprimé le désir d'une aide aux devoirs. Mme Phan rappelle que le périscolaire n'est pas autorisé par Jeunesse et Sports à faire faire les devoirs aux enfants.

La municipalité accepte de rémunérer une enseignante pour une étude dirigée le lundi et le jeudi de 16h à 17h15. Un sondage sera fait auprès des parents qui souhaitent y inscrire leur enfant. Ils devront s'engager à ce que leur enfant y assiste régulièrement et toute l'année.

5. APC, RASED

Ces dispositifs répondent aux besoins spécifiques de certains enfants :

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires) ont lieu les midis de 11h30 à 12h selon un calendrier défini en début d'année. Les enseignantes proposent cette aide à un petit groupe d'enfants pour une période donnée.

Le RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) : Trois enseignants spécialisés forment le RASED « Aristide Briand » auquel est rattachée notre école : Mme KIPFER (spécialité G : difficultés liées au comportement) et M. GAUTREAU (spécialité E : apprentissages scolaires) n'interviennent pas dans l'école. M. JACQUES, psychologue scolaire, intervient à la demande des parents ou des enseignantes avec accord des parents, pour un bilan d'efficiace par exemple. Puis il rencontre systématiquement les parents des enfants concernés. Cette année cette aide concerne une douzaine d'enfants de l'école.

6. Projets de l'année

Médiathèque : toutes les classes fréquentent la médiathèque, une fois tous les quinze jours ou une fois par mois. Mme Deslandre accompagne les classes et propose une animation par demi-classe. Les enfants empruntent un livre.

Projet théâtre : il concerne toutes les classes. Rédigé par les enseignantes, il est actuellement en cours de validation par l'Inspection académique. Il a été présenté au cours de chaque réunion de rentrée dans les classes. Un intervenant professeur à l'école Florent serait présent de janvier à avril pour apporter aux enseignantes ses compétences pendant les onze séances par classe. Un petit spectacle clôturerait le projet le 14 avril 2016 à la salle des fêtes de Véron.

La municipalité accepte de financer la rémunération de l'intervenant. La coopérative finance le coût des entrées aux deux spectacles auxquels les enfants pourront assister.

Point sur la coopérative scolaire : 4388,64€ au 11/10/2016.

Dépenses depuis le début de l'année : reliquats de 2015-2016 (maquillage kermesse, jeux de cour, CDrom sur la Résistance) et 2016-2017 : deux postes pour la musique (CE2 et CM1), entrées des 143 élèves au TMS, pour un total de 769,98€.

7. Règlement intérieur de l'école.

Il est remis à jour en utilisant une trame préconisée par l'inspection académique de l'Yonne.

Il est présenté et voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.